



CHARTRE D'UTILISATION DES STUDIOS HYDROPHONE

Les studios sont **ouverts à toutes et tous** quel que soit votre niveau de pratique, quel que soit votre âge, quel que soit l'esthétique musicale, quelque soit votre formation : solo, duo, groupe.

La charte des studios Hydrophone vous présente les modalités d'utilisation des studios et favorise le partage des bonnes pratiques.

Préambule

L'accès aux studios de répétition et d'enregistrement est soumis à l'acceptation de la présente charte d'utilisation, au dépôt d'un chèque de caution de 200 € (par groupe), à la remise de la fiche de renseignement individuelle (disponible sur le site hydrophone.fr).

HORAIRES ET DATES D'OUVERTURE DES STUDIOS

Les studios sont ouverts à la répétition du mardi au vendredi de 14H à 00H et le samedi de 14H à 20H.

Les horaires de début et de fin de répétition s'entendent temps d'installation et de démontage inclus. Nous vous recommandons de lire attentivement le paragraphe dédié à l'accès au site afin d'intégrer dans la planification de votre venue le temps nécessaire à la dépose de votre matériel.

RÉSERVATION DES STUDIOS

Le site internet hydrophone.fr communique le calendrier à jour des disponibilités des studios. Un formulaire de pré-réservation est disponible sur le site internet.

Les réservations sont exclusivement validées au moment de leur paiement.

Tous les membres du groupe doivent être à jour de leur cotisation pour l'utilisation d'un forfait.

Toute annulation doit être signalée et confirmée par mail à accueilstudio@hydrophone.fr au plus tard 48 heures avant la répétition, afin que celle-ci puisse être reportée à une date ultérieure. Passé ce délai, l'heure sera décomptée du forfait ou due pour les paiements à l'heure.

TARIFS ET PRESTATIONS

Les Tarifs des studios sont présentés sur le site internet hydrophone.fr et affichés à l'accueil des studios.

Les studios sont loués entièrement équipés.

Lors d'une première venue, les usagers·ères bénéficient d'un temps de présentation et de prise en main avec un régisseur des studios afin de mieux appréhender le matériel mis à disposition. Ce temps de présentation est décompté du forfait ou de l'heure payée.

Les tarifs prévoient des forfaits pour les répétitions régulières. Des services sur mesure, comme la répétition accompagnée, vous sont proposés, renseignez-vous !

Nous acceptons les paiements par chèque, carte bancaire (sur place ou par téléphone).

DES STUDIOS ÉQUIPÉS

Chaque musicien·ne vérifie l'état du matériel en début de répétition et signale les éventuels problèmes au régisseur des studios.

Les studios sont entièrement équipés (le descriptif des équipements figure sur le site internet hydrophone.fr). Il est interdit de modifier le câblage, les connexions et installations, sauf accord préalable des régisseurs. Les sonos seront allumées et éteintes par les régisseurs des studios.

RÈGLES D'USAGE AU SEIN DU BÂTIMENT

La ponctualité est de rigueur. En cas de dépassement des horaires de réservation des studios de la part des usagers·ères, les régisseurs pourront compter une heure supplémentaire.

À l'intérieur des studios (et de l'équipement Hydrophone), il est interdit de fumer, boire de l'alcool, manger.

Les studios sont loués propres et en bon état, ils doivent être rendus à l'identique.

L'accès aux animaux est interdit.

ACCÈS HYDROPHONE

Hydrophone est situé sur le site Lorient La Base dont l'accès est réglementé. Des parkings de stationnement gratuit sont présents aux abords du site Lorient La Base.

Hydrophone se trouve dans le blockhaus K2, l'entrée des studios est située à l'extrémité de l'alvéole, Face B : 1 rue du Terre-Plein du Sous-Marin Flore. Une passerelle à proximité du Sous-Marin Flore est réservée aux piétons et vélos.

Pour décharger le matériel, un dépose-minute à l'extrémité du sous-marin Flore est accessible avec un véhicule sur autorisation préalable.

Des chariots Hydrophone sont mis à votre disposition pour acheminer votre matériel depuis le dépose-minute jusqu'aux Studios.

BOXES DE STOCKAGE

La location d'un box de stockage est réservée aux adhérent·e·s à jour de leur cotisation.
Les boxes sont accessibles aux heures d'ouverture du bâtiment.
Les boxes sont impérativement et entièrement vidés par les usagers·ères avant la fermeture estivale. Aucun stockage n'est autorisé pendant la fermeture annuelle estivale.

Les boxes sont exclusivement réservés au stockage du matériel liés à la pratique musicale.
Toute dégradation liée à l'usage du box par l'adhérent·e sera de sa responsabilité. Hydrophone se réserve un droit de contrôle sur la bonne tenue des boxes.

CHÈQUE DE CAUTION

Le chèque de caution sera encaissé en cas de casse volontaire, d'utilisation incorrecte du matériel ou de dégradation des locaux.

ASSURANCES

Les usagers·ères doivent être en mesure de fournir une attestation à jour d'assurance responsabilité civile le garantissant pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou à du matériel.

Lors de leur location, les équipements des studios sont sous la responsabilité des utilisateurs. Hydrophone ne pourrait être tenu responsable d'éventuels dommages matériels et corporels survenus, qui résulteraient d'une utilisation inadéquate.

Les usagers·ères sont seuls responsables de leurs effets personnels. Hydrophone décline toute responsabilité en cas de vol, vandalisme ou détérioration, y compris dans les boxes de stockage disponibles à la location.

SÉCURITÉ ET ÉVACUATION INCENDIE

Seuls les membres du groupe sont admis dans les studios. Pour des raisons de sécurité, aucun·e invité·e ne sera toléré·e sans l'accord préalable d'un régisseur.

En cas d'alarme incendie, l'évacuation doit se dérouler conformément aux plans d'évacuation affichés dans l'établissement et sous la directive des régisseurs des studios.

ALARME

Outre les espaces de répétition et ceux y donnant accès, les usager·ères ne sont pas autorisés à se déplacer dans le bâtiment.

Certaines zones non relatives aux studios de répétitions peuvent être sous alarme.

FERMETURES ANNUELLES DES STUDIOS

Les Studios Hydrophone sont fermés les jours fériés, en période estivale et autour des fêtes de fin d'année. Hydrophone se réserve le droit de fermer occasionnellement les studios lors d'événements exceptionnels (festivals, maintenance...).

En 2019, Les studios seront fermés sur trois périodes :

- Lors des vacances d'été, soit du 23 juillet inclus au 2 septembre inclus
- Lors des vacances de Noël, soit du 24 décembre inclus au 6 janvier inclus.

RESPECT DE LA CHARTE

Le non-respect d'une des clauses de la charte d'utilisation pourrait entraîner l'exclusion temporaire et/ou définitive des studios.

La Charte pourra être modifiée, dans ce cas, l'utilisateur signataire en sera averti.

CONTACT

accueilstudio@hydrophone.fr

HYDROPHONE Scène de musiques actuelles,
est un équipement de Lorient Agglomération, géré par l'association MAPL.

ASSOCIATION MAPL / HYDROPHONE

Studios : Face B - Lorient La Base – n°1 Terre-Plein du Sous-Marin Flore - 56100 Lorient
02 97 86 18 10 - accueil@hydrophone.fr - www.hydrophone.fr